



Assemblée générale

Distr. limitée
18 avril 2011
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session

Point 122 a) de l'ordre du jour

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales ou autres : coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine

**Allemagne, Australie, Belgique, Bulgarie, Canada, Danemark,
Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, Grèce,
Hongrie, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Niger*, Portugal,
République tchèque, Slovaquie, Slovénie et Suède : projet de résolution**

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

**Autriche, Chypre, Croatie, Lituanie, Malte, Monténégro, Nouvelle-Zélande,
Pologne, République de Moldova, Roumanie et Royaume-Uni de Grande-
Bretagne et d'Irlande du Nord**

* Au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Groupe des États d'Afrique.

